

DÉPARTEMENT de L'ARDÈCHE

ARRONDISSEMENT de LARGENTIÈRE

CANTON LES CÉVENNES ARDÉCHOISES

MAIRIE DE BANNE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2024

Le vingt-cinq juin deux mil vingt-quatre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Banne, dûment convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Jean-Marie LAGANIER, Maire, en session ordinaire.

Étaient présents : M. LAGANIER / Mme CHALVET / MM. ALLAVENA / COLOM-Y-CANALS / HAYDAN / Mme MARRON / M. BRUNEL / Mme GINIER / MM. FOUILLERON / FAURE / Mme DUMAS / M. COSTE et M. FERRARI formant la majorité des membres en exercice.

Mme Pascale MARRON a été élue secrétaire de séance.

Absents : M. FERRIER (pouvoir à Mme MEIGNIER).

Nombre de Conseillers : **En exercice : 15** **Présents : 14** **Absent : 01**

Le Maire de Banne certifie que le compte rendu de la présente délibération a été affichée à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine prescrit par l'article 56 de la loi du 5 avril 1883 et qu'il n'est survenu aucune réclamation.

Ce Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte de la Mairie trois jours francs avant celui de la séance. **Date de convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2024.**

N° Délibération	Intitulé des délibérations	Décision
N°2024_06_DB_01	Rectification du tracé d'une voie communale aux Bourgades.	REFUSÉE
N°2024_06_DB_02	Renouvellement de la prise en charge financière d'un poste d'ATSEM à l'école de Saint Paul le Jeune.	APPROUVÉE
N°2024_06_DB_03	Renouvellement de la tarification sociale pour la cantine de l'école Banne.	APPROUVÉE

Affichage liste des délibérations le 26 juin 2024.

